



CONTRAT DE LOCATION
GÎTES COMMUNAUX DE LE PERCY
(Ce document n'est pas une facture)

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous proposer le contrat de location de nos gîtes communaux. Nous vous remercions de lire attentivement les conditions générales de location jointes à ce contrat ainsi que le règlement intérieur. En vous souhaitant bonne réception et au plaisir de votre passage, nous vous adressons nos sincères salutations.

Pour le propriétaire, la responsable de régie : Mademoiselle Buonomo Nancy.

Le propriétaire, Mairie de le Percy Gîtes « Chez Lu lu » Le village 38930 Le Percy 0767128080 giteschezlulu(5)gmail.com www.chezlulu2.com	Le locataire. M, Mme, Organisme (responsable du groupe): Adresse: Code postal: Commune: Pays: Téléphone: Courriel: Les enfants de moins de 3 ans ne paye pas du tout.
--	---

Date du / / (Arrivée à partir 17h30) au / / (départ à 12h max)

Cette réservation prendra effet si nous recevons à notre adresse « Gîtes lulu » Le Percy 38930 :

- > Un exemplaire du présent contrat de location ainsi que le règlement intérieur, paraphé, datées et signées.
- > Un acompte de 25% du prix total du séjour, à régler par chèque bancaire établi à l'ordre du Trésors Public.

La taxe de séjour est à régler dès l'arrivée, pour l'année 2020 elle sera de 0,61 € / nuit / personne de plus de 18 ans.

Je soussigné _____ déclare être d'accord avec les termes du contrat, avoir pris connaissance des conditions générales de location ainsi que du règlement intérieur joints au présent contrat.

A le / /

PRESTATIONS	NOMBRE DE PERSONNES	PRIX UNITAIRE EN €	NOMBRE DE NUIT	3 Nuits - 5% 6 Nuits - 10%	25% d'arrhes et total
3 gîtes complets		220 €			
Gîtes (2 ou 3 places)		60 €			
Gîtes (2 ou 3 places)		60 €			
Dortoir (6 places)		18,00 €			
DE 3 à 12 ANS AU DORTOIR		10,00 €			
Animaux		5,00 €			
Lave Linge		5,00 €			
0,25 (25%) * le total sans la taxe de séjour = 25 % d'arrhes					
Taxe de séjour : 0,61 € / pers / nuit					
Total à l'ordre du « Trésors Public »					

Un dépôt de garantie (caution) de 300 € vous sera demandé pour la location d'un gîte.

**PRESTATIONS SUR DEMANDE 48h à l'avance !!!
En lien avec le « CAFE DE LA PAGE » et l'hôtel restaurant « Le Chamois D'Or »**

Petit - Déjeuner		7 €50	A l'ordre du Café de la page	
Pique Nique		10 €	A l'ordre du chamois d'Or	
Repas du Soir		12 €	A l'ordre du chamois d'Or	

Signature du client précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »